

REGARDS CROISÉS

Lien social : faut-il privilégier les communautés ou l'intergénération ?

Quelle serait dans nos sociétés la meilleure façon d'entretenir, voire de susciter, du lien social ? Côté pile (colonne de gauche), **Hélène Strohl** explique : en s'appuyant sur les communautés, qu'il s'agisse de groupes formels ou informels, traditionnels ou modernes. Côté face (colonne de droite), selon **Serge Guérin**, répondre à cet enjeu passe par le développement d'un maximum de relations entre les générations.



Hélène Strohl a été inspectrice générale des Affaires sociales de 1983 à 2013. Elle est l'auteure de *L'État social ne fonctionne plus* (Albin Michel, 2008) et, avec Michel Maffesoli, de *La France étroite* (éditions du Moment, 2015).



Serge Guérin est sociologue. Auteur de *La solidarité, ça existe... et en plus ça rapporte !* (Michalon, 2013) et de *De l'État providence à l'État accompagnant* (Michalon, 2010), il a beaucoup écrit sur les enjeux du vieillissement.

Quelle définition donneriez-vous du « lien social » ?

HÉLÈNE STROHL : C'est une façon savante d'exprimer ce qui me lie à l'autre, donc aussi à la société. L'un des plus grands sociologues de la première moitié du XX^e siècle, Ferdinand Tönnies, fait une distinction entre deux types très différents de lien social : d'une part, le lien communautaire, avec ma famille, mes voisins et ces groupes proches dont je partage la vie et les valeurs ; d'autre part, le lien sociétal, fruit d'un choix, d'une volonté, d'une pensée réfléchie grâce à ce que Rousseau appelle le contrat social, correspondant au « vivre ensemble » d'un collectif plus large, de l'ordre d'une nation. Le lien social se concrétise par des échanges : très concrets, dans le cadre d'une solidarité de proximité ; plus abstraits, juridiquement for-

Quelle définition donneriez-vous du « lien social » ?

SERGE GUÉRIN : Le lien social naît de notre conscience du besoin de l'autre, et de la façon dont nous agissons en cohérence avec ce sentiment. C'est pourquoi je conteste le terme de personnes dépendantes, très souvent associé à ceux que l'on appelle les vieux, comme pour les déprécier. Nous sommes tous interdépendants, avec beaucoup à apprendre les uns des autres, notamment entre les générations. Il n'y a pas de société qui tienne sans une conscience active et entretenue de cette interdépendance. Il y a là quelque chose de l'ordre de l'utilité, car à un moment ou à un autre j'aurai toujours besoin de l'aide d'un autre ; mais aussi de l'ordre du plaisir, de l'art de vivre : manger un très bon gâteau au chocolat, seul dans son coin, c'est bien, mais n'est-ce pas

malisés dans l'État social. Tissant ces deux dimensions l'une à l'autre, un autre sociologue, Michel Maffesoli, parle de ciment social : ce qui fait que cela tient, aussi bien les individus entre eux que l'ajustement des différentes communautés entre elles, dans ce plus vaste ensemble qu'est la société.

De fait, la puissance publique est au cœur de notre système de protection sociale en France. Peut-elle être créatrice de lien social ?

H. S. : La France présente un modèle très particulier d'État social, héritier de la Révolution française. Car la Révolution s'est faite non seulement contre l'Ancien Régime en tant que tel, mais aussi contre son organisation sociétale. C'est pourquoi la solidarité nationale a remplacé les innombrables formes de solidarité communautaire de l'Ancien Régime : autour des châteaux et des monastères, bien sûr, mais aussi dans les paroisses, les confréries, les corporations. Malgré la décentralisation, qui n'accorde qu'une autonomie très partielle aux collectivités territoriales et aux organismes parapublics ou privés ayant une mission de service public, notre modèle reste celui de la Révolution, qui a supprimé le système féodal et ses liens de vassalité, mais aussi de solidarité. La puissance publique y a repris à son compte ce qui fait le lien social, c'est-à-dire l'aide au prochain, l'entraide, etc. Le cadre normatif, y compris réglementaire, est décidé par l'État. La règle, c'est l'égalité de traitement, voire l'uniformité. Notre système social n'est plus fondé sur la multiplicité des solidarités de proximité comme sous l'Ancien Régime, mais sur l'établissement de droits individuels et le financement public de prestations. On définit des catégories de populations vulnérables et l'on remplit les manques avec de l'argent public. Je ne crois pas qu'une telle logique de fonctionnement soit créatrice de lien social.

Dans votre livre, *L'État social ne fonctionne plus*, vous écriviez : « Si l'on doit développer une intervention sociale de nature à restaurer le lien social, une prévention sanitaire et sociale qui vise à lutter contre l'isolement et le dérèglement du vivre ensemble, il est impératif de se fonder sur les liens communautaires existants. » Cela signifie-t-il que les communautés de populations restent la clé de tout lien social solide et durable ?

H. S. : J'en ai la conviction. Dans un livre que j'ai cosigné en 2015 avec Michel Maffesoli, *La France étroite*, nous parlons d'un « idéal communautaire » en pleine résurgence. Cet idéal communautaire répond à l'essoufflement de l'idéal démocratique, d'ordre sociétal, en France plutôt nationaliste et jacobin, qui a fonctionné aux XIX^e et XX^e siècles grâce aux partis politiques, aux syndicats, aux mutuelles, etc. Certains affirment que seuls l'individua-

mille fois plus agréable de le partager, de le faire découvrir à un proche, ou pourquoi pas à un adolescent qui ne mange que des kebabs, à une personne âgée qui pensait avoir perdu le goût des desserts ou à un grand amateur de chocolat comme moi ? Le lien social, c'est cette nécessité consubstantielle à l'être humain d'être en relation avec l'autre, et notre capacité à cultiver cette relation.

De fait, la puissance publique est au cœur de notre système de protection sociale en France. Peut-elle être créatrice de lien social ?

S. G. : Oui, je suis persuadé que la puissance publique crée du lien social, ou du moins qu'elle doit s'en donner l'ambition – même si elle n'est pas toujours à la hauteur. Le premier des liens sociaux se joue au sein de la famille. Historiquement, l'élargissement de cette relation essentielle au-delà de la famille pour faire société a d'abord été produit par la religion. Les révolutionnaires de 1789, puis les fondateurs de la III^e République ont cherché à remplacer la religion par la nation, par une sorte de spiritualité laïque, qui a repris et réinventé cet objectif de lien social. Car la nature des relations que nous tissons avec les autres n'est pas une donnée figée par notre caractère et notre milieu social. La société a un rôle majeur, en particulier *via* l'éducation, pour aider à construire, à maintenir, à alimenter et même à faire évoluer ce qui nous fait tenir ensemble. C'est peut-être cela que l'on appelle une civilisation. Et cette fonction de création et de consolidation du lien social, au cœur du rôle de la puissance publique, n'est pas une mince affaire, surtout lorsque les individus faisant société s'avèrent trop hétérogènes : le danger, c'est que la relation se transforme en compétition, voire en opposition, ce qui produit systématiquement la victoire des plus forts sur les plus faibles.

Mais comment la puissance publique peut-elle concrétiser sur le terrain cette fonction de maintien et de création de lien social au-delà du premier cercle de proximité familiale ?

S. G. : La première clé, très prosaïque, consiste à assurer le confort minimal de tous. Car comment développer du lien social dans la misère totale ? L'idée que « lorsque l'on a des aides, on ne fait plus rien » est contredite par l'expérience du terrain. Un retraité qui n'a pas de retraite correcte pense en effet à assurer son pain quotidien avant d'envisager d'être utile aux autres, donc à la société. C'est bel et bien parce que notre système social le permet que des millions de retraités deviennent bénévoles pour des associations et de nombreuses causes dans notre pays. La protection sociale, loin de systématiquement encourager la paresse, nous libère l'esprit et nous offre du temps pour agir selon ce qui nous semble le plus juste. Sans la garantie d'un socle minimal d'argent, je survivrais ; et dans la survie, je n'ai pas

lisme et le culte de l'ego remplacent l'idéal démocratique en déshérence ; ils ont tort. Dans les immeubles ou les quartiers, entre voisins ou parents d'élèves, au sein des familles élargies, dans les groupes qui se créent sur Internet, sur les réseaux sociaux, pour de grandes ou toutes petites causes, partout je vois se multiplier des échanges, des partages, des initiatives qui démontrent le besoin d'être et d'agir ensemble. Bien sûr, on se retrouve entre amateurs de mêmes passions, de mêmes musiques, ou parfois de mêmes idéologies politiques pas toujours très nettes, mais l'on se réunit tout autant pour mieux répondre à de vraies nécessités sociales, à des enjeux de santé, de solidarités diverses, d'aide à des publics en difficultés...

« La puissance publique définit des catégories de populations vulnérables et l'on remplit les manques avec de l'argent public. Je ne crois pas qu'une telle logique de fonctionnement soit créatrice de lien social. »

HÉLÈNE STROHL

J'entends cette réalité dans certaines de ces communautés, mais pourquoi parler d'un idéal communautaire ?

H. S. : L'idéal communautaire n'est pas un idéal à atteindre, qui serait porté par quelque force extérieure aux gens eux-mêmes ; il crée au contraire un type de lien social qui se développe de lui-même, sans injonction venant d'ailleurs, et parfois sans hiérarchie préétablie, à l'instar des groupes de malades ou d'usagers de drogues où il n'y a pas de différences *a priori* entre le « sachant » et celui qui ne sait pas. C'est d'abord au sein de groupes, institués ou non, de tribus informelles ou de communautés plus anciennes – et pour le coup au fonctionnement *a priori* un peu plus hiérarchisé – que se construit le lien social. Le partage, les actes de solidarité naissent du terrain, de la proximité vécue entre des personnes de toutes conditions.

d'autre choix que de penser à moi d'abord. L'État et surtout les collectivités territoriales, parce qu'elles sont plus proches des personnes, ont pour missions d'éduquer, d'informer et de protéger les citoyens de la misère. Ces missions sont, selon moi, la condition nécessaire, même si non suffisante, du lien social.

Vous le dites : une condition nécessaire, mais pas suffisante ! Dans votre livre, *La Solidarité ça existe... et en plus ça rapporte !*, vous en appelez, je cite, à « refonder le pacte républicain où prime un projet commun fondé sur la laïcité et le partage de l'espace et de valeurs », plutôt que de nous satisfaire d'une « société multiculturelle où chaque communauté s'inscrit dans l'espace public de façon séparée »...

S. G. : La première clé que vous mentionnez, c'est de refonder le pacte républicain. Le point de départ de ma réflexion, qui se nourrit du terrain, c'est ce constat d'un pays qui a de moins en moins conscience de son destin commun. Je perçois une peur et des tensions qui nous éloignent chaque jour un peu plus de la spiritualité laïque dont je parlais, qui devrait être pourtant le ciment de notre République, et partant de notre société. Les zones de non-droit se multiplient. Le droit des femmes à vivre comme elles l'entendent, par exemple, est menacé. Je ne crois pas à la notion magique, marxiste de progrès. S'appuyer sur les liens sociaux existants, communautaires, est nécessaire, par exemple pour éviter certaines dérives, mais comment croire que cela puisse suffire à répondre à cette régression sociale dont nous avons le sentiment, et donc à définir, à construire ou reconstruire ce lien de tous avec tous qui fait société ?

D'où votre conviction que le principe d'interdépendance générationnelle et culturelle entre tous les citoyens et « la primauté des règles communes sur le particulier » pourraient être le sésame d'un lien social retrouvé, dont la puissance publique pourrait être le moteur...

S. G. : Je soutiens effectivement que l'une des meilleures réponses à cette régression passe par l'entretien et la valorisation de l'interdépendance générationnelle et culturelle. L'intergénération, en particulier, a ceci d'intéressant qu'elle existe au-delà de toutes nos différences de convictions, religieuses ou idéologiques. Elle est d'ailleurs souvent forte au sein des communautés traditionnelles. C'est ce vécu de chacun, avec ses proches, qui donne son caractère d'évidence à cette notion d'intergénération. Au sein d'une famille, les parents transmettent leurs histoires, leurs valeurs, leurs codes de conduite à leurs enfants, et ils s'enrichissent de ce que leurs enfants leur apportent, du moins quand tout se passe bien. La réciprocité, l'entraide, la transmission des savoirs et savoir-être trouvent une place naturelle entre les générations qui composent une famille,

Les personnes les plus vulnérables ou défavorisées, qui ont le plus besoin de solidarité, font-elles partie de ces communautés ? Et partagent-elles vraiment cet idéal communautaire ?

H. S. : Parler de « personnes vulnérables » ou de « populations défavorisées », c'est déjà les mettre de côté, alors qu'elles participent fortement de cet idéal communautaire. De fait, l'isolement, les déviances ou phénomènes de marginalisation les plus violents viennent de gens qui n'appartiennent plus à aucune communauté de proximité. En tant qu'inspectrice des Affaires sociales, j'ai constaté le parcours, les histoires chaotiques des familles les plus maltraitantes. Ce sont des gens qui déménagent sans cesse, sans attache, avec des proches qui se déchirent. Il ne faut pas généraliser, bien sûr. Mais le cas, très médiatique, de la petite Marina, décédée à l'âge de huit ans suite à des sévices infligés par ses parents en août 2009, est symptomatique de ce manque de liens durables. Cette triste affaire, jugée en juin 2012 à la cour d'assises de la Sarthe, pose la question non seulement de la solidarité, mais du contrôle social. Dans un village ou un petit quartier, vous agissez sous le regard des autres. La conséquence la plus négative, ce sont les cancans, les dénonciations calomnieuses. Mais à l'inverse, cette proximité obligée vous contraint à agir correctement. Si vous battez votre enfant, les voisins qui vous connaissent interviennent... Toute communauté, de voisinage ou même de goûts partagés, porte un fort potentiel d'entraide, voire d'innovation, qu'il est impossible d'anticiper de l'extérieur.

Vous parlez autant de communautés historiques, traditionnelles, que de celles qui se développent en lien avec la musique, le monde numérique et ce que l'on appelle par exemple les *makers*, etc. Ces deux types de communautés, le premier solide et plutôt conservateur, le second plus éphémère mais ouvert et aventureux, sont-ils comparables ?

H. S. : Que ces deux types de communautés aient des différences, c'est une évidence. Mais je ne crois pas que leur nature, que le besoin, le désir d'être ensemble qui les constituent l'un et l'autre soient fondamentalement différents. Je dirais même que ces deux types de communautés sont organiquement liés. Aujourd'hui, penser uniquement en termes de solidarité au sens traditionnel du terme, articulée autour d'une origine géographique et d'une appartenance ethnique, me semble très réducteur, voire peu réaliste. Appartenir à une communauté fermée et une seule, qui correspondrait à mon groupe social faisant réseau, à l'exclusion de toute autre communauté, c'est plutôt l'exception que la règle... Chacun, le plus souvent, appartient à plusieurs groupes ou tribus.

Cette pluralité des appartenances communautaires serait donc, pour la société, plutôt une chance qu'un handicap ?

et j'y inclus bien sûr les grands-parents ou les arrière-grands-parents au niveau de la mémoire commune. Le concept d'intergénération, tel que je l'entends, étend ce lien indiscutable au niveau de la famille élargie à l'ensemble de la société, par l'école évidemment, où tout passe par cette transmission entre générations, mais aussi par tous les mécanismes d'entraide et d'accompagnement social, par les petits services que chacun se rend entre voisins, et plus largement par ce sentiment d'une histoire commune à transmettre et à enrichir par les échanges entre les citoyens de tous âges et de toutes conditions.

« La puissance publique a un rôle majeur, en particulier *via* l'éducation, pour aider à construire, à maintenir, à alimenter et même à faire évoluer ce qui nous fait tenir ensemble. C'est peut-être cela que l'on appelle une civilisation. »

SERGE GUÉRIN

Vous faites donc un lien entre la solidarité naturelle que l'on peut avoir vis-à-vis de ses parents, de ses enfants ou petits-enfants avec le lien que l'on peut éprouver au sein de communautés et, plus largement, la solidarité que l'on peut construire au sein d'une société avec des gens que l'on ne connaissait pas la veille ?

S. G. : Absolument. Je prends un exemple tout bête : j'ai eu une mission pour une entreprise qui me disait avoir un gros problème entre générations. Selon les plus anciens, les jeunes arrivaient trop tard, leur parlaient mal, passaient trop de temps devant leur smartphone... Selon ces mêmes jeunes, les plus vieux ne comprenaient rien à leur culture, etc. En discutant avec eux, j'ai entendu l'un me dire : « *Il me fait penser à mon père* », et l'autre, à l'inverse : « *Il est aussi buté que mon fils* ». J'en ai parlé, dans mes discussions en face-à-face ou lors des réunions collectives, et j'ai pu tisser un lien

H. S. : Bien sûr, d'abord parce que la pluralité des appartenances communautaires est le meilleur antidote contre le communautarisme. Les études sur les ghettos, bien analysés par la sociologie interactionniste, ont montré comment les regroupements entre étrangers étaient une étape nécessaire à l'intégration. Historiquement, les communautés italiennes, espagnoles, portugaises ou juives ont servi de pépinières, de tremplins à l'intégration : je développe d'abord le lien social avec ceux qui me sont proches ; puis quand je me sens en sécurité, entouré, je peux pousser plus loin mon exploration et construire des liens avec d'autres, extérieurs à ma communauté historique de départ. Le souci, c'est que les communautés de populations d'origine arabe ou africaine ont été déconsidérées, mises en quarantaine à la façon des harkis, donc encouragées à l'isolement plutôt qu'à l'ouverture vers d'autres groupes de la société. Les deuxième et troisième générations de filles et fils d'émigrés, se voulant parfois en rupture, en payent aujourd'hui le prix. Lorsque l'on observe le parcours de jeunes terroristes, on constate souvent qu'avant de se rapprocher d'un groupe fanatique, minoritaire et exclusif, ils n'avaient plus d'ancrage communautaire. À l'inverse, la plupart des jeunes s'identifient aujourd'hui à plusieurs groupes ; ils peuvent être à la fois musulmans pratiquants, sortir le soir avec des amis comme eux vendeurs chez McDonald's, et aussi faire partie d'un groupe de fans de hip-hop connectés à d'autres passionnés. Ainsi s'identifient-ils à plusieurs groupes, correspondant chacun à l'une des facettes de leur personnalité. C'est cela l'idéal communautaire, et la multi-appartenance qui va avec relativise le monothéisme ; elle traduit un polythéisme des valeurs qui reste, selon moi, le meilleur garant contre la dérive intégriste.

Cette pluralité des appartenances communautaires permet-elle aux gens de se prendre en main, d'être autonomes ?

H. S. : Tout à fait. Mais le problème, c'est que cette pluralité des appartenances, facteur d'ouverture aux autres, se heurte à un système social qui, à l'inverse, classe les gens en catégories uniques. Si vous n'avez pas d'emploi, vous êtes un chômeur. Si vous n'avez pas de revenu, vous entrez dans la catégorie des bénéficiaires du RSA. Si vous avez un handicap reconnu, vous devenez une personne handicapée, avec les aides et le statut afférents. Chacun est classé selon ses manques et les droits individuels qui leur correspondent. De la même façon qu'une certaine médecine ne s'intéresse qu'au symptôme et à l'organe malade, sans considérer le « tout » de la personne, le système social français a tendance à ne traiter l'individu à aider qu'au travers de ce qui cloche dans sa situation et son rapport à la société. Il le sépare de ses collectivités d'appartenance, qui donnent pourtant du sens à sa vie. À l'inverse, les expériences de travail social communautaire cherchent à

entre la famille de chacun et cette autre famille qu'est d'une certaine façon l'entreprise. Une fois le dialogue renoué, ils ont trouvé des intérêts communs ; et puis ils se sont rendu des petits services, un ancien aidant un plus jeune à comprendre tel processus de l'entreprise ; un trentenaire apprenant à un cinquantenaire telle astuce avec un logiciel ou l'aidant à faire redémarrer son ordinateur, etc. Ce sont de petites choses qui créent ce que l'on appelle du « liant ». Plutôt que de se « faire la gueule », ils ont rendu leur vie plus facile. Et ce « liant » – qui est une version basique du lien social, constituée de ces petites réciprocitys de la vie de tous les jours – produit de la société.

« L'intergénération peut être créée quasiment *ex nihilo*, par une volonté sociale. C'est ce qui se passe dans l'habitat social. Car lorsque les gens ont peu de moyens financiers, la solidarité de proximité peut s'avérer un atout formidable. »

SERGE GUÉRIN

Mais n'est-ce pas une utopie, cette idée que la dimension intergénérationnelle, très intense au sein d'une famille unie – pas toutes les familles ! – pourrait se retrouver aussi fortement au sein d'une entreprise, d'une communauté ou bien surtout au niveau d'une nation, notamment de notre société ?

S. G. : Non, ce n'est pas une utopie. Ce serait plutôt un horizon, un idéal commun à construire. C'est parce que je prends la pleine mesure de tout ce que je peux apporter et de tout ce que m'apporte ma famille, dont je suis l'un des maillons, que je prends conscience d'être aussi le maillon d'une chaîne solidaire au sein d'une entreprise, d'une communauté et plus largement de la société – au-delà des liens du sang. Il y a ce jeune qui m'a initié à Internet ; il y a ce musicien de rue qui m'a donné envie de jouer de la guitare, puis m'a appris à manier l'instrument ; il y a ce très vieux

donner aux aidés les moyens de se reprendre en main – ce que l'on appelle parfois l'*empowerment*. Aux États-Unis, dans les quartiers, on parle même de *community builders*.

« L'idéal communautaire n'est pas un idéal à atteindre, porté par quelque force extérieure aux gens eux-mêmes ; il crée au contraire un type de lien social qui se développe de lui-même, sans injonction venant d'ailleurs. »

HÉLÈNE STROHL

Historien du social et sociologue des réalités urbaines, Jacques Donzelot a bien décrit ce phénomène depuis le milieu des années 2000 : s'appuyer sur les communautés pour accompagner les gens, afin qu'ils trouvent des ressources qu'ils n'imaginaient même pas avoir en eux-mêmes et deviennent ainsi autre chose que de simples réceptacles à prestations.

Mais en quoi s'appuyer sur des communautés peut-il aider à résoudre des problèmes sociaux de populations, comme les Roms, par exemple ?

H. S. : Il y a des communautés plus marginales, ou séparées des autres par nature. Les Roms, les gens du voyage, ont ainsi une culture de la mobilité qui s'oppose à notre culture sédentaire, et qui les rend peu adaptés à notre système social. Vouloir les intégrer de force, en leur imposant une sédentarité, même pour une bonne raison comme l'éducation de leurs enfants, est absurde. Pourquoi, dès lors, ne pas penser et organiser avec eux une forme d'éducation communautaire ? Même constat en matière de santé ou pour des questions comme la contraception : pourquoi n'est-ce pas le système social qui, gagnant en souplesse, se donne les moyens d'une prévention sanitaire communautaire ? La mission de service public ne change pas dans son essence, mais ses modalités concrètes s'adaptent.

monsieur, dans les bureaux de la mairie, par exemple, qui m'a expliqué toutes les démarches que je ne comprenais pas pour renouveler mon passeport, etc. De l'intergénération au sein de sa famille à l'intergénération au niveau de la société, il n'y a qu'un pas. Mais encore faut-il valoriser et faire vivre cette solidarité-là, extension de celle que nous vivons ou devrions vivre au sein de la famille.

Certes, mais la question sur laquelle tout le monde bute, c'est : comment faire ? Comment rendre la solidarité entre inconnus aussi évidente ou presque que celle entre proches ?

S. G. : Apprendre à respecter celui qui pense et vit différemment de moi, avec lequel j'ai peu de relations de vie, est en effet compliqué. C'est pourquoi l'on parle non seulement de cadre, mais aussi d'accompagnement social. Accompagner, cela veut dire faire ensemble le chemin : je ne vais pas te dire ce qu'il faut faire ; je vais faire attention à toi, t'orienter, de donner des clés, t'apprendre la langue, par exemple. Beaucoup ne voient que le côté normatif ou, pire, autoritaire du cadre social. Mais Albert Camus défendait l'idée qu'il puisse être auto-administré, libertaire presque ; il parlait de « communalisme ». Le lien social à l'échelle d'un groupe ou d'une société se construit, par l'éducation et par la valeur de l'exemple. Sauf que ce lien social dont le sésame est l'intergénération a un avantage : l'exemplarité vient de ses parents et grands-parents, de ses frères, sœurs, cousins ou, à défaut, des parents d'un ami, voire d'un professeur admiré.

La société peut-elle vraiment construire du lien social ou de la solidarité sociale entre générations sans artifice, mais avec volontarisme ? Vous donnez souvent, je crois, l'exemple de l'habitat partagé...

S. G. : L'intergénération peut être créée quasiment *ex nihilo*, par une volonté sociale. C'est ce qui se passe dans l'habitat social. Car lorsque les gens ont peu de moyens financiers, au sein d'une HLM par exemple, la solidarité de proximité peut s'avérer un atout formidable. Au cours de mon travail pour un Fonds pour l'innovation sociale, j'ai vu des centaines de projets fabriquant du lien. La Fonda en a recensé 300, et au jury du Réseau Villes Amies des Aînés, nous avons 50 actions intergénérationnelles menées par des communes. L'intergénération nécessite une construction sociale.

Mais elle marche d'autant mieux que l'on réussit à trouver des incitations pour faire vivre les uns avec les autres, ou des passions communes, non ?

S. G. : Évidemment. Que ce soit la musique, la poterie, le jeu d'échec ou son métier, le lien intergénérationnel vit

La clé serait donc l'écoute, voire l'empathie ?

H. S. : Je me souviens d'une association, Afrique Partenaires Service, que j'ai découverte en tant qu'inspectrice générale des Affaires sociales, et dont le travail m'a marquée. Ses animateurs sont impossibles à différencier de ses bénéficiaires. Au-delà de toutes les aides pratiques qu'elle apporte, l'association traite de questions délicates, comme la polygamie ou l'excision, par les prises de parole, comme autour d'un arbre à palabre. Avec, par exemple, des anciens

« La pluralité des appartenances communautaires est un facteur d'ouverture aux autres, et l'un des meilleurs antidotes au communautarisme, mais elle se heurte à un système social qui, à l'inverse, classe les gens en catégories uniques. »

HÉLÈNE STROHL

disant à de jeunes hommes originaires du Mali : « *Chez nous, en Afrique, tu n'as pas le droit d'avoir une deuxième femme si tu ne peux pas avoir une deuxième maison. Si tu veux une deuxième femme, tu dois pouvoir avoir une deuxième maison !* » L'enjeu, c'est effectivement l'écoute, l'ouverture à l'autre : rester solide sur ses principes, mais savoir adapter ses modalités d'application à chaque situation... Le mieux me semble d'éviter tout jugement *a priori*. Bien évidemment, je ne fais pas l'apologie de l'homme propriétaire de plusieurs femmes. Mais il est possible de s'appuyer sur les solidarités existantes, par exemple entre femmes, pour que les situations difficiles soient mieux vécues et que l'on puisse les faire évoluer progressivement vers le meilleur.¹

d'autant mieux qu'il y a un territoire commun, une transmission possible, une passion à partager. Pas mal de réussites en témoignent. Mais le lien est parfois bien plus prosaïque : j'ai en tête le cas d'un foyer logement, ce que l'on appelle une résidence-autonomie, à Besançon. La mise aux normes de l'ensemble de l'immeuble pour des personnes à mobilité réduite aurait été beaucoup trop chère. Il a donc été décidé de mixer les populations : les plus âgés au-dessous, les plus jeunes dans les étages, mais avec des incitations originales pour pousser ces derniers à s'y installer. Les jeunes s'engageant à passer une dizaine d'heures par mois à discuter, à échanger avec les personnes

« Le concept d'intergénération étend ce lien indiscutable au sein de la famille à l'ensemble de la société, par l'école ainsi que par tous les mécanismes d'entraide et d'accompagnement social dont chacun peut profiter. »

SERGE GUÉRIN

âgées, se sont vu proposer des fortes baisses de loyer ou la possibilité de ne pas avoir de charges à payer. Certains ont fait leurs heures avec l'œil rivé sur leur montre ; d'autres ont bâti de vraies relations avec les anciens. Même contraste du côté des personnes âgées, même si une majorité a vécu l'expérience comme un bonheur, avec qui plus est une aide concrète au quotidien. Pour que des relations de réciprocité se mettent en place, sans lesquelles rien n'est possible, ce type de mixité sociale implique une volonté, de vraies incitations et une organisation solide.²

Propos recueillis par Ariel Kyrou

1. Voir l'entretien complet dans solidarum.org : « Hélène Strohl, pour une solidarité sociale plus souple et en réseau ».

2. Voir l'entretien complet dans solidarum.org : « Serge Guérin : l'intergénération, clé de la solidarité sociale ».



SOLIDARUM

Base de connaissances pour
l'invention sociale et solidaire

Cet article en format PDF est directement tiré de ***Visions solidaires pour demain***, revue papier annuelle dont l'objet est de réfléchir à ce qu'est, et ce que pourrait être dans le futur, la solidarité sociale. Ce fichier PDF est accessible au sein de la base de connaissances ***Solidarum***, plateforme en ligne, gratuite et évolutive, qui propose à la consultation et au téléchargement des médias vidéo, texte, son et image : des visions et reportages créés spécifiquement pour elle, en *Creative Commons*.

Solidarum et ***Visions solidaires pour demain*** sont édités par la Fondation Cognacq-Jay et réalisés par une rédaction autonome dédiée, avec l'appui d'un comité éditorial composé en majorité de personnalités extérieures à la Fondation.

www.solidarum.org